



DCM2025/1202-05

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi deux décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 11

Votants : 14

Procurations : 4

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2025

Etaient présents : Armel GOURVIL, Pascale ALBERT, Jean-Yves TREBAOL, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Raymond LE GOUËFF, Yann LE GALL, Gérald TASSET, Anne-Lise GOURIOU, Aurélie STEPHAN, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Thomas PLUVINAGE (pouvoir à Pascale ALBERT), Christine BUGNY-BRAILLY (pouvoir à Maurice JOLY), Eléonore KERMARREC (pouvoir à Aurélie STEPHAN), Elise CADOUR (pouvoir à Jean-Yves TREBAOL) ;

Absents excusés : Sylvie BOTTA-LE ROY, Maurice JOLY, Catherine PREMEL-CABIC, Myriam BOUGARAN ;

A été élue secrétaire de séance : Pascale ALBERT

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES CHANTS DU VOYAGE »

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves L'HOSTIS

L'association « les chants du Voyage » fait une demande de subventions conformément aux exigences administratives et aux pièces justificatives demandées.

Avis de la commission Finances-Personnel-Administration Générale-Intercommunalité : Favorable à l'unanimité

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- De verser une somme de 100 euros conformément aux critères d'éligibilité et au besoin identifié pour l'action concernée.

Décision du Conseil Municipal : Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De verser une somme de 100 euros conformément aux critères d'éligibilité et au besoin identifié pour l'action concernée.

Le Secrétaire de séance,
Pascale ALBERT

Fait en mairie, le 3 décembre 2025

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Armel GOURVIL